

Garantie limitée AMSOIL - Lubrifiants

AMSOIL INC. de Superior, Wisconsin, garantit par les présentes que ses lubrifiants sont adaptés à une utilisation conforme aux recommandations écrites de AMSOIL INC. et dans les applications spécifiant une ou plusieurs des normes énumérées dans les bulletins de données et sur les étiquettes de produit. AMSOIL INC. garantit de plus que ses produits sont exempts de défauts de matières, de conception et de main d'œuvre.

CETTE GARANTIE EST ASSUJETTEE AUX RESTRICTIONS SUIVANTES :

1. Cette garantie s'applique uniquement aux lubrifiants AMSOIL pour lesquels aucune autre garantie séparée et spécifique n'a été rédigée.
2. La garantie décrite dans les présentes s'applique uniquement aux lubrifiants AMSOIL emballés et vendus par AMSOIL INC. ou l'un de ses distributeurs agréés.
3. La responsabilité de AMSOIL INC. sera limitée :
 - a. Au remplacement du lubrifiant défectueux.
 - b. Aux frais, incluant la main d'œuvre et les matériaux, associés à la réparation de l'équipement endommagé, à la convenance de AMSOIL INC., aux frais de remplacement de l'équipement endommagé résultant directement de l'utilisation des lubrifiants AMSOIL INC. lorsqu'ils sont employés adéquatement.
4. AMSOIL INC. ne pourra nullement être tenue responsable de tout dommage particulier, incident ou consécutif incluant, mais sans s'y limiter, les dommages ou pertes de biens ou d'équipement, la perte de profits ou revenus, le coût du capital, l'interruption commerciale, l'hébergement, le remorquage ou les coûts de l'équipement de remplacement. La responsabilité de AMSOIL INC. découlant de la fabrication, de la vente, de la livraison, de l'installation, des consignes techniques ou des recommandations de lubrifiant, que ce soit par contrat, tort, garantie ou de toute autre façon, ne devra pas dépasser la valeur de l'équipement dans lequel le produit a été utilisé. Les seuls recours à la disposition de l'acheteur sont ceux qui sont décrits aux présentes.
5. En cas de réclamation contre AMSOIL INC., la procédure ci-dessous doit être suivie en entier.
 - a. Dans le cas où la garantie d'origine du fabricant de l'équipement est toujours en vigueur, le client devra remplir une réclamation de garantie auprès du fabricant de l'équipement (OEM) conformément à sa procédure de garantie.
 - b. Le client devra conserver les pièces défectueuses pour inspection par AMSOIL INC. à moins qu'elles n'aient été remises au fabricant de l'équipement.
 - c. Le client devra également, dans les 30 jours de la défectuosité, aviser AMSOIL INC. et lui fournir les éléments suivants :
 - (a) Un échantillon d'huile de huit (8) onces provenant de l'équipement défectueux et placé dans un récipient propre.
 - (b) La documentation incluant la marque, le modèle et l'année de l'équipement, le nombre de kilomètres et (ou) d'heures accumulés de même que le cycle opératoire ou l'environnement d'exploitation.
 - (c) La documentation des antécédents d'entretien du véhicule ou de l'équipement y compris le kilométrage ou les heures écoulées au moment de l'installation du lubrifiant AMSOIL, les réparations générales d'équipement et les résultats de l'analyse d'huile si disponibles.
 - (d) La preuve d'achat du lubrifiant AMSOIL.
 - (e) Le numéro de lot du contenant d'huile ou le certificat d'analyse.
 - d. Postez l'échantillon ci-dessus et l'information à :

AMSOIL INC., Att. : Services techniques
AMSOIL Bldg.
Superior, WI 54880, États-Unis
 - e. Dans le cas où la garantie du fabricant de l'équipement est toujours en vigueur et que la couverture serait refusée en raison de l'utilisation d'un lubrifiant AMSOIL, le client devra sans tarder aviser AMSOIL INC. et lui fournir une copie écrite de la dénégation de garantie.
 - f. AMSOIL INC. peut, à sa convenance, aviser son assureur de la réclamation.
 - g. AMSOIL INC. ou son assureur peuvent mener une enquête qui comprend, mais sans s'y limiter, une inspection des pièces défectueuses, une révision des conditions d'utilisation et une révision complète de l'information réclamée ci-dessus. Le client accepte de coopérer avec une telle enquête.
 - h. Si AMSOIL INC. ou son assureur paie une réclamation, une tentative peut être faite pour récupérer les montants payés auprès du fabricant de l'équipement. Si cela se produit, il est possible que le client reçoive une demande d'information supplémentaire relative à la défaillance et une demande de coopération avec AMSOIL INC. ou son assureur lors du processus de recouvrement.

LA GARANTIE NE PEUT PAS ÊTRE ÉTENDUE POUR COUVRIR :

1. Des lubrifiants AMSOIL utilisés dans un équipement mécaniquement déficient à la suite d'une utilisation anormale, à la négligence ou à l'abus ; des dommages causés par un désastre, une livraison ou un accident ; d'une modification à l'équipement apportée sans l'autorisation du fabricant de l'équipement.
2. Des lubrifiants AMSOIL qui ont été utilisés dans le but de faire de la course ou dans des applications où le fabricant de l'équipement spécifie des normes relatives aux lubrifiants qui ne correspondent pas à celles qu'a établi AMSOIL INC. sans l'approbation écrite de AMSOIL INC.
3. Des lubrifiants AMSOIL contaminés après avoir quitté le site de AMSOIL INC. à cause d'une manutention ou d'un entreposage inadéquat ou à cause de défauts de l'équipement dans lequel le lubrifiant AMSOIL a été utilisé.
4. Des lubrifiants AMSOIL emballés, sans égard au conteneur, par quelqu'un d'autre qu'AMSOIL INC. ou un emballer agréé par AMSOIL.
5. Tout lubrifiant AMSOIL prétendument défectueux pour lequel aucun échantillon raisonnable n'a été prélevé.
6. Une défaillance de l'équipement lorsque les lubrifiants AMSOIL n'ont pas été utilisés en stricte conformité avec les recommandations écrites de AMSOIL INC. ou du fabricant de l'équipement relativement à la couverture de garantie.
7. Des lubrifiants AMSOIL utilisés conjointement avec tout autre produit ou additif dont l'utilisation n'a pas été autorisée par AMSOIL INC.
8. Une défaillance de l'équipement causée par un problème préexistant et non lié à l'utilisation de AMSOIL.
9. La réparation ou le remplacement de l'équipement à cause d'une usure normale.

AMSOIL SE RÉSERVE LE DROIT DE REJETER TOUTE RÉCLAMATION DE GARANTIE POUR L'UNE OU TOUTES LES RAISONS SUIVANTES :

1. Le client n'a pas suivi toutes les recommandations du fabricant de l'équipement relatives à la couverture de garantie, incluant les lubrifiants, l'entretien et les intervalles entre les vidanges, avant la première installation des lubrifiants AMSOIL.
2. AMSOIL INC. n'a pas été avisée dans les 30 jours de la date de la défaillance.
3. L'information de réclamation est insuffisante.
4. Les pièces inspectées ne justifient pas une réclamation et n'indiquent pas une défectuosité.
5. Les pièces requises n'ont pas été envoyées ou ne sont pas disponibles pour inspection.
6. L'échantillon d'huile n'a pas été fourni.
7. Le client n'a pas suivi la procédure écrite établie aux présentes.
8. Le client a refusé de coopérer à l'enquête.
9. La défaillance résulte d'une défectuosité causée par le fabricant de l'équipement.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois de l'État du Wisconsin.

AMSOIL INC. EST LE SEUL AUTEUR DE CETTE POLITIQUE ET NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À MOINS QU'UNE GARANTIE SPÉCIFIQUE SÉPARÉE N'AIT ÉTÉ RÉDIGÉE.

CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INCIDENTS OU CONSÉCUTIFS. PAR CONSÉQUENT, LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ET VOUS POURRIEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Coordonnées :

AMSOIL INC.
AMSOIL Bldg.
Superior, Wisconsin 54880, États-Unis
715-392-7101 Télécopieur : 715-392-3097

Révision : 8 avril 2003
Remplace toutes les révisions précédentes.
Document de garantie AMSOIL

